

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

## TESTS DE LA POLICE

---

Par Profil supprimé Postée le 03/06/2011 08:23

Est ce que lors d'un interrogatoire de police peuvent ils faire le test sur des jeunes de 13/14 ans?

---

**Mise en ligne le 03/06/2011**

Bonjour,

Un mineur peut avoir à subir un test de dépistage à partir du moment où il existe une ou plusieurs raisons plausibles de soupçonner qu'il a fait usage de stupéfiants.

Cordialement.

---